

Communiqué / 23 juin 2025

**DEGROUX BRUGÈRE ACCOMPAGNE GROUPE INHERENT
DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION D'EVERLINK**

Le groupe inherent, acteur majeur du numérique de proximité, poursuit sa croissance avec l'acquisition de l'opérateur télécom B2B Everlink.

Par cette alliance, le groupe, déjà connu pour ses marques Adista, Devensys Cybersecurity, Unyc et Upper-Link, renforce sa position de leader sur le marché des services IT et télécoms, tout en consolidant sa présence en Île-de-France, un territoire clé pour son développement. Inherent pourra désormais proposer une gamme complète de services allant des télécoms au cloud, en passant par la cybersécurité.

Cette acquisition s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe, qui vise à offrir un guichet unique pour accompagner les entreprises dans leurs besoins numériques, en combinant proximité, expertise et qualité de service.

Augustin Fleytoux et Quentin Bechert ont conseillé Groupe inherent sur les aspects juridiques et transactionnels. L'expertise fiscale a été assurée par Anne-Louise Cloarec.

À propos de Degroux Brugère

Basé à Paris et à Luxembourg, notre cabinet propose un accompagnement sur-mesure grâce à une équipe d'environ 40 personnes, dont 10 associés et une vingtaine de *counsels* et collaborateurs, aux compétences transversales en matières transactionnelle (*private equity*), fiscale, contentieuse et de restructuration.

Nous privilégions une approche constructive et *business-oriented*, en considération des pratiques de marché, et conseillons les sociétés, leurs dirigeants et/ou leurs actionnaires, ainsi que les fonds d'investissements, dans toutes leurs opérations de cessions et acquisitions d'actifs et de participations, d'investissements, de LBO, de levées de fonds, ainsi que dans la mise en place de mécanismes d'intéressement.

<https://www.degrouxbrugere.com>